

- 54^e Ch. VIDAL P., « La Jakotte », Charbonnières-les-Bains (Rhône).
 27^e Ph. VILLARD J., 43, boulevard de Palaiseau, Lozère (S.-et-O.).
 66^e Ph. VISSERIAT, P, 15, Cours Berriat, Grenoble (Isère).
 29^e Ch. WOLFF G., 37, boulevard de Clichy, Paris-9^e.
 56^e Ch. ZUNDEL J, 70, avenue des Grésillons, Asnières (Seine).

Distinctions.

Légion d'honneur.

— Jean LEBRAS (47^e) a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur au titre du Ministère du Commerce et de l'Industrie. *J. O.* du 16 janvier 1954. Inspecteur Général de l'Institut Français du Caoutchouc ; 25 ans 6 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

— Georges BLANC (40^e) a été également nommé Chevalier à titre militaire.

Soutenance de thèse.

— Jacques COURSIER (65^e) a soutenu sa thèse d'Ingénieur-Docteur le 16 décembre 1953 devant un jury composé de E. DARMOIS, président ; LAFFITTE et G. CHAMPETIER. Il a obtenu la mention très honorable sur le sujet suivant : « Utilisation des courbes de polarisation en Chimie Analytique ».

— Bertrand DREYFUS-ALAIN (64^e) a soutenu le 21 janvier 1954 sa thèse d'Ingénieur-Docteur sur les sujets suivants :

- 1^o Contribution à l'étude des hydrures métalliques : le système lanthane-hydrogène ;
- 2^o Le positronium.

Prix et Médailles.

— Paul CHOVIN (46^e), s'est vu décerner par l'Académie des Sciences le Grand Prix de Chimie 1953. Il a obtenu en outre la Médaille Berthelot.

— Raymond DAUDEL (56^e) s'est vu décerner pour l'ensemble de ses travaux, par le Conseil de l'Association « Au Service de la Pensée Française » que président Georges DUHAMEL et le Duc de BROGLIE, la Médaille de l'Association avec un prix en espèces.

Nominations.

Marcel BOLL (24^e) vient d'être sollicité à l'unanimité comme Membre d'Honneur de la « Rationalist Press Association » de Londres, aux côtés notamment de J. D. BERNL, Albert EINSTEIN, J. B. S. HALDANE, Julian HUXLEY, SOMERSET MAUGHAM et Bertrand RUSSEL.

— Georges WOLFF (29^e) a été renouvelé dans ses fonctions de Président de la Commission des Titres d'Ingénieur.

— Guy RABUTEAU (43^e) a été élu, pour l'année 1954, Président de la Société des Radio-électriciens.

IN MEMORIAM

Maurice CHOFFEL (10^e)
 Chevalier de la Légion d'Honneur
 1875-1953

Un de nos camarades de la dixième promotion vient de mourir, alors que nous venions de le voir au printemps dernier, plein d'entrain, ayant conservé toute sa vivacité physique et intellectuelle.

Ancien élève de l'école Colbert, devenu depuis peu Collège moderne, Maurice CHOFFEL est entré à l'École, dont le titre était alors École Municipale de Physique

et de Chimie, promotion de 1891 : il avait alors seize ans. Très travailleur et admirablement doué, il en est sorti en juillet 1894 avec le n° 1 et, sans s'accorder de vacances, il est entré dès le 13 juillet de la même année, comme chimiste au laboratoire de recherches de l'usine Poirier de la Société des Matières Colorantes de Saint-Denis, dans un service qui était dirigé, à cette époque, par un chimiste connu dans l'histoire de la découverte des matières colorantes artificielles, M. Rosenthiel. Pour s'imprégner de ce vaste domaine de la chimie organique, profitant de sa bonne connaissance de la langue allemande, Choffel entreprit la traduction d'un ouvrage très apprécié outre-Rhin : le traité de Chimie organique de Berthsen, traduction faite en collaboration avec M. Suais, mais dont il fit la plus grande partie. En 1900 la conjoncture économique devenant défavorable, Choffel quitta volontairement l'usine des matières colorantes, mais la crise étant passée, M. Poirier lui fit proposer d'y revenir pour occuper la place de sous-directeur de l'usine Poirier devenue vacante — ce qu'il accepta.

Il fut donc nommé sous-directeur de l'usine Poirier le 15 décembre 1901 ; il en devint le directeur le 1^{er} janvier 1914 ; directeur commun des usines Poirier et Dalsace le 1^{er} janvier 1919, enfin administrateur de la Société des Matières Colorantes de Saint-Denis, le 9 février 1927. Il conserva cette dernière charge jusqu'en 1951.

Choffel peut être considéré comme un modèle de chimiste devenu ingénieur. Tout en travaillant, comme il est dit ci-dessus, pendant sept ans à la recherche, il avait étudié les méthodes industrielles et y avait montré tant d'aptitude, d'opiniâtreté volontaire et de naturelle ingéniosité, que ceux qui étaient alors ses chefs ont eu la clairvoyance de se l'attacher.

Le domaine des matières colorantes artificielles est des plus étendu et embrasse toutes les méthodes de la chimie organique. L'usine Poirier l'avait, en quelque sorte, vu naître depuis les premières qui s'y étaient fabriquées aux environs de 1860, et ensuite toutes les découvertes dans ce domaine qui s'étaient produites d'année en année y avaient été étudiées en demi-grand, proportionnellement aux besoins de la clientèle française. Le développement, qui paraissait prodigieux, de l'industrie chimique allemande, lui avait cependant frappé un coup terrible, particulièrement dans le domaine des matières intermédiaires dont la fabrication avait dû être abandonnée avant la guerre de 1914, les fabrications allemandes s'étant imposées. L'usine Poirier a donc fonctionné vers 1910 en utilisant en partie des matières premières importées. Pendant la première guerre mondiale un programme de préparation des principales matières premières fut établi et leur fabrication a été entreprise en même temps que des fabrications utiles à l'effort de guerre : sulfophénol servant à la fabrication de l'acide picrique et diphénylamine pour la stabilisation des poudres sans fumée. Ce fut le premier atelier moderne de diphénylamine installé en France. Choffel le monta avec le plus grand soin et utilisa un procédé de purification de son invention. En même temps le programme de fabrication de produits intermédiaires se réalisait et l'usine était, à la fin de la guerre, la seule en France capable de mettre sur le marché une production de matières colorantes fabriquées directement en partant des carbures. C'est sur cette assise solide que s'est établie l'industrie des matières colorantes en France et tous ses développements ultérieurs doivent beaucoup à l'esprit et à la volonté créatrice de M. Choffel.

En 1930, la tension internationale renaissant, Choffel créa à Bordeaux une usine de repli pour la Société des Matières Colorantes. Fort de l'expérience acquise à Saint-Denis, il y installa à nouveau un atelier ultra-moderne pour la fabrication de la diphénylamine, atelier qu'il lui fallut doubler en 1939 et qui demeure un modèle du genre.

Sa profonde connaissance des matières colorantes lui valut d'être appelé par la maison Larousse pour collaborer à la rédaction des chapitres du dictionnaire du xx^e siècle concernant cette branche de la chimie.

Pendant vingt ans, de 1922 à 1942, les promotions successives se souviennent de l'avoir eu comme professeur chargé de conférences sur les matières colorantes et

leurs applications, et nos camarades ont pu voir combien est complexe ce chapitre de la chimie. Sa compétence et son mérite avaient été reconnus. Il était chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1923.

Choffel s'est donc consacré à une seule industrie et à une seule maison. Il a été dans la plus large mesure du terme un directeur, un conducteur d'hommes, sévère mais sensible, attentif au moindre détail et soucieux de la sécurité du nombreux personnel qu'il a eu à diriger. La société des matières colorantes de Saint-Denis ayant dû céder la plus grande partie de ses ateliers à une entreprise plus vaste et n'ayant conservé que des fabrications qui intéressent la défense nationale, comme celle de la diphénylamine, ceux qui ont travaillé avec lui avaient pu le perdre de vue, mais tous lui ont conservé le plus grand et le plus respectueux souvenir. Les jeunes trouveront en lui un grand exemple. Ses camarades font hommage à sa veuve, à sa fille, nos camarades Fernand Aubin, son gendre et Gérard Aubin, son petit-fils, à toute sa famille, de leur douloureuse et sincère affliction.



Adolphe SEGAY (10^e)

1876-1953

Notre camarade A. SEGAY de la 10^e promotion avait fait de bonnes études au Lycée Condorcet, complétées par une année de préparation à l'École au Collège Chaptal. Reçu très jeune, il avait achevé ses études avant d'atteindre sa majorité, circonstance qui lui permit de rester une année de plus au laboratoire de 4^e année, à cette époque facultatif, pour préparer la licence ès-sciences avant de partir au service militaire. Revenu du service, après divers essais, il s'est spécialisé dans l'électro-chimie qui commençait à se développer en France avec l'équipement des forces hydrauliques. Il entra d'abord comme ingénieur à l'usine de « La Volta » près de Moutiers (Savoie) où il resta de 1902 à 1905, puis, de 1905 à 1909 à la Société Electrométallurgique Française à la Praz près de Modane (Savoie) laquelle a été la première usine d'aluminium en France, depuis fusionnée avec la Société Alais Froges et Camargue.

Parallèlement à son activité en électrochimie il s'était intéressé à l'exploitation des mines et ses recherches personnelles le conduisirent à étudier les explosifs de mines, dont il avait pleine connaissance lorsqu'il s'est établi en Belgique, en 1910, pour entrer dans une fabrique spéciale de ces explosifs, dénommée « La Sabulite », dont il devint bientôt le Directeur puis l'Administrateur Délégué. Son activité s'est surtout employée à créer des explosifs dits « de sûreté » dont on puisse se servir dans les mines grisouteuses sans enflammer le grisou. C'est un problème difficile qui intéresse au plus haut point la sécurité du personnel minier.

A la guerre de 1914-18 A. SEGAY fut affecté, en raison de sa compétence, aux fabrications militaires en Angleterre.

De retour en Belgique et revenu à « La Sabulite » il y a achevé sa carrière.

Il est décédé le 12 septembre 1953 sans qu'aucune maladie ait fait présager sa mort prochaine. Pourtant il avait été victime d'un accident de voiture en 1952 où il avait eu de nombreuses fractures. Il semblait s'en être bien remis et il n'avait pas parlé de ce grave incident lorsqu'il était venu assister à une réunion d'anciens de l'École au printemps dernier.

SEGAY était très connu en Belgique et très apprécié des industriels de ce pays qui ont tenu à l'honorer lors de ses funérailles. Il nous laisse le souvenir d'un excellent camarade d'école et d'un homme très affable dont nous honorons la mémoire.

M. LÉONARD (10^e).